

COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE
DOMENE
Le 12 AVRIL 2005

- ✓ Environ 200 personnes : salle comble !
- ✓ Nombreux élus St Ismier, Montbonnot, Domène.
- ✓ Associations pêcheurs, environnement
- ✓ Agriculteurs

COMPOSITION TRIBUNE :

- Pierre PAULIN, DDE, Service des eaux et environnement, risques
- André EYMERY : MAIRE DE MONTBONNOT, CONSEILLER GENERAL DU CANTON, 1^{ER} CONSEILLER DU SYMBHI.
- Michel SAVIN : MAIRE DE DOMENE, CONSEILLER GENERAL DU CANTON.
- Robert VEYRET, Président du SYMBHI.
- Jean-Noël GACHET, Directeur Adjoint SYMBHI., Chef du service eau du CGI.
- Daniel VERDEIL, Directeur SYMBHI.

- Jean-Michel CARDONNA, modérateur, missionné par Symbhi.

M. SAVIN :

- remercie la présence des riverains, attend réactions.
- **« Il faut réagir avant une catastrophe »**
- Félicite le CGI d'avoir créé le Symbhi : *« décision politique et courageuse pour faire avancer les choses très rapidement afin de :*
 - * protéger les personnes et les biens.*
 - * gérer les aspects hydrauliques et environnementaux*
 - * activité agricole à conserver (fait partie de notre économie)*
 - * développer les loisirs »*

R. VEYRET :

- *« Nous sommes placés devant un risque majeur – risque d'inondation - dans notre département »*
- *« Le Symbhi s'est appuyé sur les travaux de l'AD. Les élus et l'Etat vu la situation ont décidé qu'une structure soit créée, le CGI a créé le Symbhi »*
- *« Crue bicentennale : risques terribles à l'époque. Si aujourd'hui, elle se reproduisait :*
 - * 400 à 500 millions d'€ de dégâts*
 - * 6000 logements touchés*
 - * 10 000 entreprises touchées**Secteurs inquiétants : Pontcharra, Crolles, Le Cheylas »*
- *« La maîtrise d'ouvrage du projet a travaillé avec les agriculteurs (étude et concertation), avec des professionnels d'aménagement du paysage, ... à partir du mois de juin, les scénarios deviendront un projet puis à partir de là mise en place des procédures d'appel d'offres, communication, procédures administratives, ... »*

J.N. GACHET :

- *« Projet Isère Amont est le plus important actuellement. Nous devons mener le projet le plus vite possible. »*
- *« Crue de retour 200 ans : environ 1 chance sur 200 de revenir. Plus le chiffre est important , plus la crue est forte (300 ans , encore plus important) »*
- *« Protection actuelle : crue 10ale et 20ale »*
- *« Solidarité de la vallée pour une protection homogène »*
- *« Espaces remarquables seront mis en valeur. Création d'un axe vert lié à ces milieux naturels. Aujourd'hui, nous en sommes au scénario »*
- *« Aménagement depuis 19^{ème} s destinés à l'agriculture. Les digues ont été construites au plus près des berges de l'Isère. Aujourd'hui, nous connaissons les limites : risque de casse (e.g. Le Gard, le Rhône...). Logique actuelle : ralentir le flot en crue en faisant déborder l'eau dans CIC (déversoirs) puis en redrainant l'eau. »*
- *« Débit moyen de l'Isère : 180m³/s. Débit calé au niveau des déversoirs. L'eau ne déversera pas jusqu'à la crue 30ale (6 à 7 fois supérieure au débit de l'Isère) ». Animation écran.*

D. VERDEIL :

- *« Scénario = principe d'aménagement de la vallée qui satisfait aux objectifs».*
 - **Scénario 1 :** 9 CIC (2100 ha) de Pontcharra à Meylan (1 à Montbonnot-St Ismier et 1 à Meylan – Montbonnot).
 - * renforcement des digues (terres, enrochement) : 60kms confortement.
 - * arasement des bans pour augmenter le débit (depuis 50 ans : accumulation des îlots).
 - * baisse d'environ 1m au niveau de la rivière.
 - * bans de galets restent et seront remis en mouvement par la rivière.
 - * bande de 15m laissé pour corridor biologique et soutien aux digues
 - * curage.
 - * seuil permet de lutter contre tendance à l'enfoncement du lit.
 - * problème de ce scénario : curage aval de Domène ► impact paysager
 - hausse dépôt de sable et graviers
 - renouvellement curage tous les 5 à 10 ans
 - * avantage : fonctionne très bien en terme hydraulique
 - **Scénario 2 :** 11 CIC :+ La Terrasse, Le Touvet (3200ha) : 2 CIC supplémentaire pour réduire débit à l'aval.
 - * 40kms confortement digues.
 - * arasement des bans jusqu'à la rocade sud.
 - * élargissement en aval de Domène : recul de 150m digues (Montbonnot, Murianette, Gières). Pas d'habitation, ni de serre touchées mais exploitations agricoles.
 - * protection à la hauteur de la crue bicentennale.
 - * impact négatif par le recul des digues : 180ha cultivés touchés (inondation tous les 5 ans)
 - * opportunité environnementale : Ouverture digues ► augmentation inondation entre Le Cheylas et Bernin (très bénéfique pour la forêt alluviale).

- **Scénario 3** : suite à la concertation avec les 70 structures, nous devons palier aux impacts liés au recul des digues dans S2 et aux impacts du curage dans S1. Donc S3, issu de la concertation.
 - * 14 CIC (+ Boucle Bois Français, Le Cheylas)
 - * confortement digues : 50kms
 - * 4 seuils : objectifs différents : 3 seuils en amont pour rehausser la nappe (demande agricole) et positif pour forêt alluviale. Si nappe baisse ► moins inondation forêt.
 - * plage de dépôt (aval pont La Bâtie) ► provoque artificiellement dépôt de sable et de graviers pour protéger l'aval. Faible transit de l'eau.
 - * 3 CIC Meylan – Montbonnot : transfert eau entre CIC (20cm/s).
 - * meilleure sécurité par la baisse de débit qui arrive dans l'agglomération grenobloise.
 - * pas d'aménagement lourd entre Domène et Grenoble.

- Chaque projet aborde la mise en valeur des milieux naturels :
 - milieux remarquables reconnus (« patates jaunes » sur schéma) – e.g. corridors biologiques
 - réhabilitation milieux potentiellement remarquables : intérêt mais nécessite aménagement – e.g. Boucle de la Taillat (ancienne gravière, berges trop abruptes).
 - Protection et restauration des corridors biologiques (longitudinaux : Chartreuse – Belledonne et transversaux : plaines).
 Le Symbhi participera sur certains projets mais le reste sera à la charge des collectivités.

- Importance de l'intégration paysagère pour réduire impacts des travaux.

- Loisirs : 4 sites de fréquentation importante, le reste, la fréquentation est plus diffuse.

2 options sur lesquelles on attend vos opinions:

1. loisirs sportifs (e.g. sports de glisse, etc.)
2. loisirs naturalistes (éviter surfréquentation) : S2 = digue plus naturelle.

DEBAT

Modérateur souhaite que le débat s'oriente si possible autour de 2 thématiques principales suite aux réunions précédentes :

1. **Questions sur les scénarios et principes d'aménagement**
2. **Impacts environnementaux, paysagers et agricoles**

□ **Jean-François NOBLET (ne se présente pas, Responsable Environnement au CGI, ancien Frapna) : Quel est le scénario 4 ?**

- FRAPNA : « *Prise en compte de toutes les Directives et Lois Françaises et Européennes. Souci par rapport à la reconstitution de l'écosystème de la plaine alluviale de l'Isère. Il y a 150 ans, choix de l'endiguement ayant des conséquences graves aujourd'hui. L'ensemble des forêts alluviales constituent un espace de liberté de rivière (le plus grand possible) : de 8 à 30 kms. Pas de suppression totale de la forêt actuelle sur les digues* ».
- MODERATEUR : « *vous êtes favorable à un effacement des digues plus important ?* »
- FRAPNA : « *Les déversoirs seront adaptés aux nouveaux espaces et nous prévoyons un 2^{ème} front de digues pour une meilleure protection. (e.g. Martigny sur le Rhône en Suisse : endiguement très prononcé : catastrophe en 2000).* »
- R. VEYRET : « *le 4^{ème} scénario est à l'étude. Les techniciens le regardent de très près mais certaines difficultés pour sa mise en place sur de telle distance. Problème du foncier et de l'agriculture. Débat en commission* ».

□ **Mr PRA, agriculteur Meylan : « ça fait 35 ans que l'on ne coupe plus les bois sur les berges et cela a des conséquences très graves (embâcles). Mieux vaut mettre les digues à blanc car de toute façon, les bois prennent des jets de 3 m en 6 mois, ça repousse automatiquement ».**

- MODERATEUR : « *vous parlez de la gestion des digues sur le plan environnemental* ».
- D. VERDEIL : « *Que va devenir la végétation sur les digues dans S4 ? Les travaux entraînent des abattages par conséquences. Pas de travaux sur tout le linéaire dans les scénarios. 30 à 50 % du linéaire est renforcé côté intérieur ou extérieur. Des espèces arbustives (3 à 4 m) avec de faibles racines ne fragilisent pas les digues. Cela permet de compenser travaux d'aménagement.* »
- MODERATEUR : « *Il semble intéressant d'ouvrir certains endroits puisque l'on ne voit même plus l'Isère sur certains sites* »

□ **L'Isère ne commence pas à Pontcharra et ne finit pas à Grenoble. Que feront nos voisins ? Comment ces projets s'inscrivent dans le cours du Bassin du Rhône ?**

- R. VEYRET : « *Statut du Symbhi prévoit l'adhésion de la Savoie et de la Drôme. Les statuts le permettent. Nous souhaitons l'évolution vers un établissement public. La Savoie et la Drôme semblent intéressées. La Savoie est en étude d'un projet semblable à celui du département de l'Isère.* »
- MODERATEUR : « *il y avait une urgence en Isère* »

□ **Habitant : Pourquoi pas un vrai projet hydraulique avec un barrage ? La nappe est alimentée à 20% par l'Isère.**

- D. VERDEIL : « *on ne cherche pas à augmenter la nappe sur l'amont de Brignoud : réhaussement d'1m* ».

- J. N. GACHET : « *L'optique de notre projet est différente* ».
- **Habitant** : « *Une entreprise comme Caron viendrait drainer tous les 5 ans, possibilité de rouvrir les dragues. Un barrage hydroélectrique permettrait d'éviter les inondations (e.g. Tignes)* ».
- J.N. GACHET : « *ces barrages sont trop en amont. L'événement de la crue de 1859 est rarissime* ».
- **Mr CARTIER, Agriculteur** : « *les digues ont été faites pour pouvoir manger. Travaux d'urgence sur les digues d'accord mais je souhaite que l'on arase les bans en même temps l'on refait les digues car l'un ne va pas sans l'autre. Sinon risque de refaire 2 fois les digues* ».
- D. VERDEIL : « *Le domaine public fluvial appartient à l'Etat. Les travaux seront fait faits globalement dans le cadre du projet, prévu dans les 3 scénarios.* »
- DDE : « *Etablissement d'un programme des travaux d'intervention sur les bans* ».
- **Mr CARTIER** : * « *Risque de problème d'appel d'offre infructueux.* »
* « *S2 : élargissement des digues de 150m du Pont de Domène au Pont de La Rocade. En rive droite c'est supérieur à 150m. Les digues passent à 15m de mon bâtiment d'élevage. Pour un agriculteur, il faut 100m de recul pour exploiter* ».
- D. VERDEIL : « *La rivière ne bouge pas mais la digue bouge. Cela ne pénalisera pas votre activité d'éleveurs par rapport à la réglementation.* »
- **La Boucle du Bois Français est-elle artificielle ou naturelle ?**
- D. VERDEIL : « *La coupure de méandre a augmenté la vitesse de l'eau (année 70). La Boucle est bien naturelle* ».
- **Grenoble n'est donc pas inondée?**
- J.N. GACHET : « *la crue de 1859 : 1890m³/s à Pontcharra, ce débit ne passe pas à Grenoble donc il faut répandre à l'amont. 1200 à 1300 m³/s peuvent passer à Grenoble* ».
- **Mr PRA, Agriculteur et vice-président de l'ADAYG** : *je suis inquiet pour les communes entre Domène, Meylan, Gières et Muriannette. En 2001, la où la chatourne se jette dans l'Isère à Meylan, il y avait 30 cm d'eau dans les serres. Il y a du souci à se faire pour les Z.I. L'eau après être entrée dans CIC ira 2 heures plus tard dans ces zones car la terre c'est du sable. Je vous assure qu'il y aura 1 m d'eau à Carrefour Meylan. Mais pourquoi l'aérodrome n'est pas concerné ?*
- D. VERDEIL : « *Oui nous savons qu'il peut effectivement y avoir des infiltrations sous la digue. La zone est argilo-limoneuse, il n'y a pas uniquement du sable puisque la terre est très fertile dans le Grésivaudan. Pour l'instant, nous en sommes au stade du scénario, on l'intégrera dans le projet. Possibilité de mettre en place un système de pompes sur certains secteurs.* »

- **Mr responsable de la Société PAILLANT* à Domène :** « *lors de nos constructions, on nous avait demandé de remblayer les terrains pour les rehausser en cas d'inondation. Dans la nouvelle Z.I. (Pré Charron à Domène), il est devenu possible de construire car ces zones sont maintenant non-inondables et pourtant j'ai connu de l'eau jusqu'à 1m50 en 1968. Je suis à 1 km de l'Isère, et j'ai dû installer une pompe de relevage, la capillarité est omniprésente, l'eau vient de la nappe en concordance avec l'Isère. La Metro a autorisé la Z.I. alors que nous aurions dû la rehausser au préalable.* »
- P. PAULIN : « *le classement a évolué, il a pris en compte l'évolution des digues. Le PIG est devenu le PPRI. Des travaux ont été réalisés et on pu permettre les constructions* ».
- **Habitant :** « *... mais aucun travaux n'a été réalisé, je suis très surpris, ceux qui vont acheter vont avoir les pieds dans l'eau...* »
- D. VERDEIL : « *en zone inondable seulement* »
- M. SAVIN : « *oui elle était inondable au PIG et au PPRI elle ne l'est plus car les travaux ont été réalisés en amont. L'Isère, la nappe, les chantournes et les torrents sont tous vecteurs de souci, et ce constat est pris en compte par le Symbhi* ».
- R. VEYRET : « *oui nous avons des réflexions sur les torrents. Il ya une 20aine de torrents sur les deux balcon. Des travaux sur ces torrents sont apportés régulièrement par les syndicats mais il faut effectivement voir le problème globalement, sur toute la vallée* ».
- **Habitant :** *Pourquoi maintenir le niveau de la nappe plus élevé alors que l'on a pas de capacité pour stocker l'eau ?*
- D. DEMMERLE : « *Les crues exceptionnelles sont en général en automne (novembre le plus probable). Quand le phénomène pluviométrique est intense et généralisé et lourd, la nappe est quasi saturée.* »
- **Habitant :** « *et pourquoi pas un stockage sur toute la vallée d'environ 1m à sur la superficie ?* »
- D. DEMMERLE : « *On soutient le niveau de la nappe en période d'étiage et non en période de crue* ».
- **Habitant :** « *Sur quels critères un terrain est-il constructible ? est-ce que les digues vont changer quelque chose ... car tous les permis sont actuellement bloqués ?* »

P. PAULIN : « *le nouveau PPRI a chamboulé l'organisation. Passage de constructible à non constructible. Comme le PIG, datant de 1993, devait être réactualisé tous les 3 ans et arrivait à échéance le 29/01/2005, nous avons dû réaliser une mise à jour en intégrant les 7 CIC les plus proches de Grenoble, en prenant en compte les événements nouveaux (travaux de renforcement, évolution digues... tout ceci avec l'AD). La Sogreah a calculé les aléas d'inondation avec les mêmes hypothèses qu'en 1993 mais en intégrant de nouvelles connaissances. Le PPRI de 2005 amènera prochainement, dans le cadre de la procédure, une consultation dans les communes. Le PPRI travaille en parallèle avec le Symbhi en fonction des études et des travaux, donc il y aura des évolutions possibles* ».

* société de pelles mécaniques

□ **Habitant : « L'aéroport du Versoud est zone inondable, pourquoi il passera en zone non inondable ? »**

- D. VERDEIL : « L'aérodrome n'a pas échappé aux études, il fera partie peut-être d'un CIC ».
- M. SAVIN : « L'aérodrome n'est pas qu'un terrain, il y a aussi des bâtiments ».

□ **Habitant : « Quel est l'impact de l'urbanisation sur les crues ? »**

- D. DEMMERLE : « Le problème provient surtout des affluents mais pas vraiment de l'Isère. Le bassin Isère représente environ 5000 km². »

□ **Habitant : « Pouvons-nous utiliser les barrages pour limiter les crues en aval ? »**

- D. DEMMERLE : « les barrages sont situés pour la plupart à 1900m d'altitude et sont très éloignés. Il n'y a que 20% du bassin versant qui est contrôlé par les barrages (très peu). L'impact ne peut donc pas être significatif ».